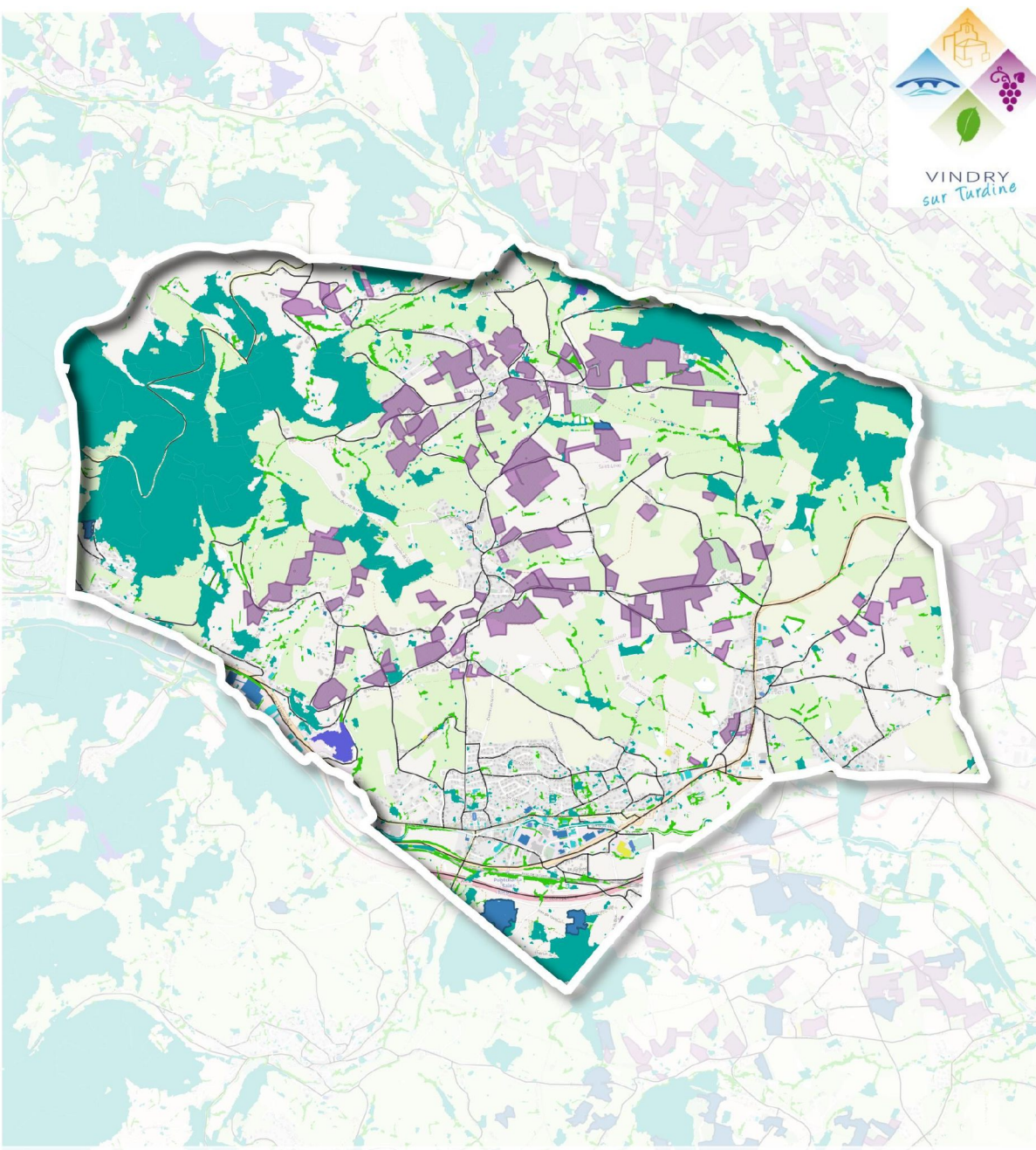




VINDRY-SUR-TURDINE

Plan Local d'Urbanisme Secteur de Dareizé

Approbation le 28.11.2023
1/2500

Les zones urbaines et à urbaniser									
Code	Nature	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)
Ua	Zone urbaine de centralité historique	1	1	1	1	1	1	1	1
Ub	Zone urbaine de centralité élargie	2	2	2	2	2	2	2	2
Uh	Secteur de gestion des constructions	3	3	3	3	3	3	3	3
Ue	Secteur d'équipements	4	4	4	4	4	4	4	4
Aus	Zone à urbaniser à vocation d'habitat ouverte à l'urbanisation	5	5	5	5	5	5	5	5
A	Zone agricole	6	6	6	6	6	6	6	6
As	Zone agricole inconstructible	7	7	7	7	7	7	7	7
N	Zone naturelle	8	8	8	8	8	8	8	8
Np	Zone naturelle d'intérêt patrimonial	9	9	9	9	9	9	9	9
NL	Zone naturelle de loisirs	10	10	10	10	10	10	10	10

Les zones urbaines et à urbaniser

Ua Zone urbaine de centralité historique

Ub Zone urbaine de centralité élargie

Uh Secteur de gestion des constructions

Ue Secteur d'équipements

Aus Zone à urbaniser à vocation d'habitat ouverte à l'urbanisation

Les zones agricoles et naturelles

A Zone agricole

As Zone agricole inconstructible

N Zone naturelle

Np Zone naturelle d'intérêt patrimonial

NL Zone naturelle de loisirs

Éléments remarquables du paysage au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du code de l'urbanisme

Zone humide

Corridor écologique à maintenir, à renforcer et/ou à reconstituer

Haie ou alignement

Élément remarquable bâti

Espaces boisés classés au titre de l'article L.130.1 du code de l'urbanisme

Espace boisé classé

Autres

Secteur soumis à orientation d'aménagement et de programmation avec une servitude imposant la réalisation d'un minimum de 20% de logement social

Changement de destination

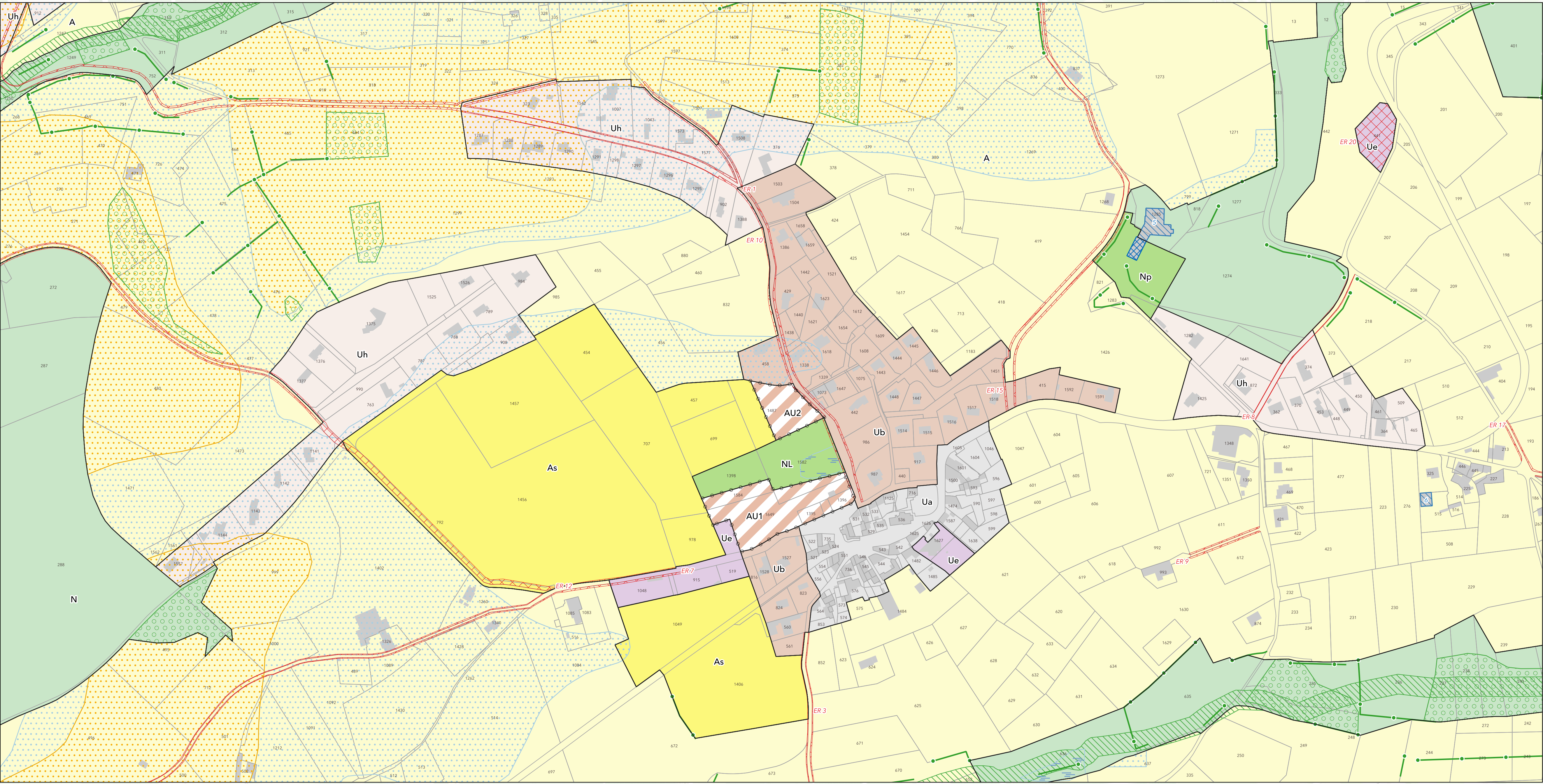
Zone de bruit

Le risque géologique

Risque moyen de glissement de terrain

Risque faible de coulée de boue

Risque faible de glissement de terrain



Zoom sur le centre bourg.
Echelle 1/2500

